

La Médiathèque départementale propose aux bibliothécaires du réseau de réserver de nombreux documents. Ces réservations répondent à un double objectif : répondre aux demandes de vos lecteurs et/ou renforcer vos collections.

Je réserve pour répondre à une demande de lecteur

- **En me connectant sur le portail de la Direction de la Lecture Publique Départementale (<https://mediatheque-departementale.herault.fr>)**

Un grand choix de fictions, documentaires, textes lus, CDs et DVDs vous est proposé sur notre catalogue. Les CDs et DVDs sont accessibles aux bibliothèques qui ont déjà un fonds et un budget qui leur sont consacrés. Il convient au préalable de contacter notre référent :

-DVDs & CDs : M. Cédric Libuda (clibuda@herault.fr)

A noter que certains documents ne sont pas réservables : les livres de la médiathèque de consultation Pierresvives, les livres appartenant à des valises thématiques ou à des expositions, et les livres localisés en « réserve » ou « magasin ».

- **En envoyant une suggestion d'achat**

Nous sommes à l'écoute des propositions de vos lecteurs ! Vous pouvez nous proposer des suggestions d'achat en sollicitant par mail votre référente de secteur, en précisant le titre, le nom de l'auteur ou la thématique. L'acquisition de l'ouvrage sera étudiée en fonction de notre politique documentaire.

Sont exclus les guides de voyage annualisés tel le Guide du Routard, les dictionnaires, les préparations aux concours (hors celui de bibliothécaire ou d'autres métiers de l'écrit et de l'image).

Je réserve pour renforcer mes collections

Vous préparez une conférence, une animation. Vous voulez réajuster un fonds ? Vous pouvez utiliser le portail pour réserver au maximum 5 titres d'un même sujet. Au-delà, il convient de passer par votre référente de secteur en lui envoyant par mail votre demande spécifique.



L'ensemble des ouvrages réservés est plafonné à 100, dont 20 DVDs.

Pour une meilleure circulation de nos romans récents (acquis il y a moins de 6 mois), nous plafonnons leurs réservations à 10.

Du bon usage des réservations

Face au succès de la demande de certains ouvrages, il convient de respecter quelques règles de bon usage !

- Ne pas doubler votre réservation sur le même titre, cela impacte les quotas.
- Réserver de préférence des notices qui proposent le plus d'exemplaires, afin de réduire les délais d'attente.
- Prendre garde au support et à la langue du texte pour ne pas réserver par erreur un texte lu à la place d'un roman, ou un livre en langue étrangère à la place d'un livre en français.
- Tenir à jour la liste de vos livres réservés, en supprimant les demandes qui ne sont plus d'actualité (livre acheté entretemps par votre bibliothèque par exemple). Au besoin, prévenir votre référente des changements ne pouvant être effectués sur le portail (supprimer un livre affecté sur mon compte par exemple).
- Respecter des délais convenables pour rendre les documents demandés afin de répondre à la demande des nombreux lecteurs et réduire ainsi les délais d'attente pour tous.



Si vous estimez avoir attendu trop longtemps (plus de 4 mois), nous vous conseillons de contacter votre référente pour envisager une solution.

Le délai d'attente d'un ouvrage varie en fonction du nombre et de l'ordre des réservataires.

Réservations et retours : Les coulisses d'une organisation

Traitement des réservations

Les demandes de réservations sont traitées au quotidien. Les livres réservés sont acheminés selon leur disponibilité lors des différents circuits de navettes. Les circuits de navettes de réservations sont réguliers et bi-mensuels, en partenariat avec des bibliothèques points relais. Votre bibliothèque intègre généralement l'un de ces circuits, sauf certaines bibliothèques proches de Pierresvives.

Deux circuits pour Béziers :

- Le circuit 3 : Béziers-Olargeus (mercredi)
- Le circuit 4 : Béziers – Siran (mercredi)

Trois circuits pour Montpellier :

- Le circuit 1 : relais de Teyran et Combaillaux et secteurs de la Vallée de l'Hérault et du Lodévois-Larzac (mardi)
- Le circuit 2 : secteur du Clermontais et une partie du secteur Montpelliérais – Sète Agglopôle (mardi)
- Le circuit 5 : secteurs du Gangeois – Pic Saint Loup et du Lunellois et l'autre partie du secteur Montpelliérais – Sète Agglopôle (jeudi)

Dispositif spécifique à Montpellier, deux types de navette :

- Une navette classique pour laquelle vous nous retournez exclusivement les réservations demandées par les lecteurs du réseau
- Une navette dite « renforcée » pour laquelle vous pouvez nous retourner, en plus des réservations demandées, tout autre type de documents à votre convenance (les livres qui ont suffisamment circulé, ou au contraire ceux qui n'ont pas ou peu été consultés). Sans être limité, le nombre de retours hors réservations est laissé à votre appréciation tout en étant raisonnable pour ne pas alourdir et déséquilibrer l'intégralité du circuit.

Ne rentrent pas en compte dans les navettes de réservation les retours des valises et des expositions.

En effet leur réception et leur retour se fait sur rendez-vous auprès de nos collègues M. Yannick Chemin (ychemin@herault.fr) à Pierresvives et René Huc (rhuc@herault.fr) à Bayssan.

Préparation de votre navette, mode d'emploi

Une semaine avant le passage de la navette, vous recevrez la liste des livres réservés à retourner. Vous disposerez alors de ce temps pour préparer les livres demandés.

Vous pouvez également consulter cette liste à tout moment en vous connectant à votre espace professionnel sur le portail (Menu déroulant > Mes prêts > Réservés à retourner).

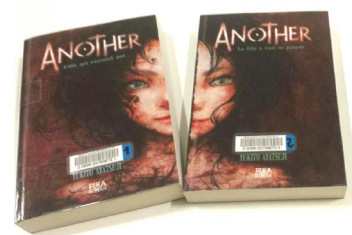
Il se peut que nous vous réclamions un document très récemment emprunté. En effet, nos listes correspondent à la totalité de vos réservations et ne tiennent pas compte de la date de prêt. Vous pourrez restituer ce document dans un délai que vous jugerez raisonnable.

Le jour du passage de la navette, nous récupérerons les ouvrages que vous avez déposés la veille et vous pourrez récupérer vos ouvrages réservés à la bibliothèque point relais dont vous dépendez.

Cas spécifique : les retours des séries complètes

Attention à la restitution des séries complètes (romans, bande-dessinées, mangas avec une pastille bleue apposée au code-barre).

Il faut attendre d'avoir la totalité des volumes avant de restituer une série réservée.



! Pour assurer le meilleur service de lecture à tous, soyons solidaires !

Un livre réservé est un livre attendu par différents lecteurs. Aussi nous vous invitons à restituer ces ouvrages dans un délai de 4 mois au maximum.